

La Ligue Togolaise des Droits de l'Homme exhorte à nouveau le Gouvernement à prendre ses responsabilités en vue de mettre immédiatement fin à ces violations des droits humains des citoyens en exécutant totalement, dans son entièreté et de bonne foi la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO.

Dans le cas contraire, la LTDH se verra dans l'obligation de soutenir toute initiative ayant pour but de faire rétablir les élus du peuple dans leurs droits et de sauvegarder ainsi la souveraineté du peuple togolais tout entier.

**La Ligue Togolaise des Droits de l'Homme invite enfin tous les défenseurs des droits humains, toutes les organisations de la société civile ainsi que tous les citoyens soucieux du respect des droits humains dans notre pays, à rester mobilisés pour empêcher cette nouvelle forfaiture en préparation contre la nation togolaise.**

Il y va pour l'avènement de la démocratie et de la construction d'un véritable Etat de droit au Togo.

*Fait à Lomé, le 07 Novembre 2011*

**Pour le Bureau Exécutif,  
Le Président,**



**Me Raphaël N. KPANDE-ADZARE**